

# Amicales

vendredi 1 juillet 2022



**La fédération CNL du Nord met en place des amicales au plus près des habitants.**

**Obtenez la vôtre !**

Une amicale CNL est une association de locataires qui se regroupent au sein d'un même bailleur ou sur un même site d'habitation. Elles font partie de la Confédération Nationale du Logement (CNL).

**Les principales missions d'une amicale CNL sont :**

- Défendre les intérêts des locataires face au bailleur en cas de litiges concernant les loyers, les charges locatives, les travaux, la sécurité des lieux, etc.
- Informer et conseiller les locataires sur leurs droits et obligations.
- Négocier avec le bailleur des améliorations des conditions de vie dans l'immeuble ou le quartier.
- Organiser des actions collectives pour défendre les droits des locataires, comme des pétitions, des manifestations ou des recours juridiques.
- Promouvoir le vivre-ensemble entre les locataires en organisant des événements et des activités.

Pour adhérer à une amicale CNL, il faut généralement être locataire dans le bailleur ou sur le site d'habitation concerné. Les cotisations sont annuelles et varient d'une amicale à l'autre.

Les amicales CNL sont des acteurs importants de la défense des droits des locataires et

de la promotion du vivre-ensemble. Elles permettent aux locataires de se mobiliser collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et leur cadre de vie.

## **Votre amicale de quartier :**

@cni59-non commercial

# **Pour être mieux**

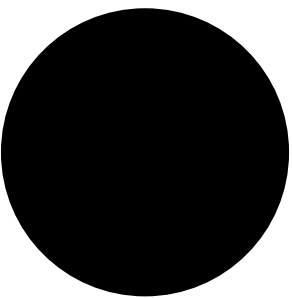
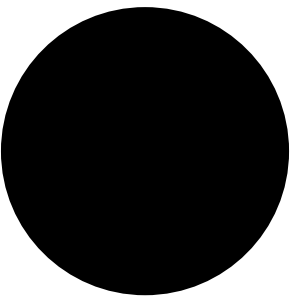
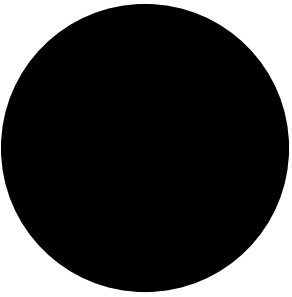
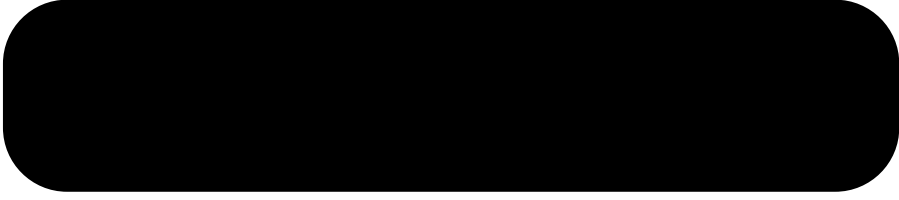
informé ■  
écouté ■  
représenté ■  
défendu ■



## **Voici quelques exemples d'actions menées par les amicales CNL :**

- Obtenir une baisse des loyers ou des charges locatives.
- Faire réaliser des travaux nécessaires dans les logements ou les parties communes.
- Améliorer la sécurité des immeubles.
- Mettre en place des jardins partagés ou des espaces verts.
- Organiser des ateliers de bricolage ou de jardinage.
- Fêter les événements de quartier.

Fonctionnement d'une Amicale



La CNL est une organisation nationale qui défend les droits des locataires et des consommateurs.

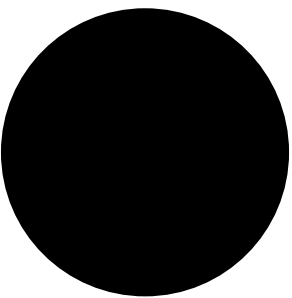
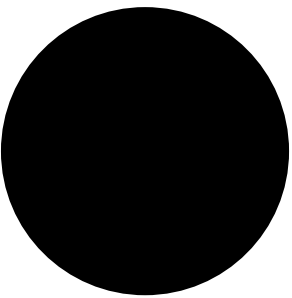
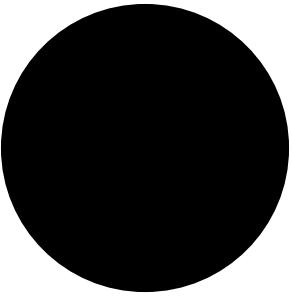
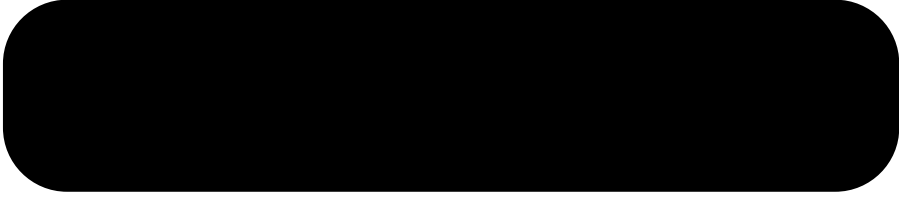
Une Amicale CNL59 reprend donc les mêmes objectifs et le même fonctionnement, mais son action se concentre spécifiquement sur les problématiques et les locataires du département du Nord.

**En d'autres termes, une Amicale CNL59 est l'échelon local de la CNL dans le Nord.** Elle a pour but de :

- **Défendre les intérêts des locataires** localement face aux bailleurs (publics ou privés).
- **Informer et conseiller** les locataires sur leurs droits et devoirs.
- **Aider les locataires** à résoudre leurs litiges avec les bailleurs.
- **Représenter collectivement** les locataires et des bailleurs auprès des instances locales.
- **Agir pour l'amélioration des conditions de logement** et du cadre de vie.
- **Créer du lien social** entre les locataires au niveau local.

Pour les habitants d'un même secteur, ville ou quartier, une Amicale CNL est donc un point de contact privilégié pour obtenir de l'aide, des informations et un soutien dans leurs démarches en tant que locataires.

Comment créer une Amicale ?



## **La CNL59, fédération du Nord, vous forme et vous aide à mettre en place votre amicale.**

Pour créer une Amicale CNL (Confédération Nationale du Logement), voici les étapes clés, souvent initiées par les locataires eux-mêmes :

1. **Réunir un groupe de locataires motivés** : L'initiative vient généralement d'au moins deux personnes désireuses de défendre les droits des locataires dans leur résidence ou quartier.
2. **Contactez la Fédération départementale de la CNL** : Une fois le groupe formé, il est essentiel de prendre rendez-vous avec un représentant de la fédération départementale, bien souvent, le président. Il expliquera en détail le rôle et les missions d'une Amicale.
3. **Adhésion et accompagnement** : La fédération fournira l'aide nécessaire pour toutes les démarches administratives de création et de déclaration officielle de l'amicale. C'est à ce moment-là que l'adhésion des différents membres est formalisée, permettant à l'Amicale de démarrer en bénéficiant du soutien de la fédération, de ses formations et de ses outils.

En résumé, les locataires se regroupent, contactent la CNL pour être accompagnés, puis formalisent leur association pour agir efficacement.

**Demandez directement conseil à : [contact@cnl59.fr](mailto:contact@cnl59.fr)**

La CNL est une organisation nationale qui défend les droits des locataires et des consommateurs.

Une Amicale CNL59 reprend donc les mêmes objectifs et le même fonctionnement, mais son action se concentre spécifiquement sur les problématiques et les locataires du département du Nord.

**En d'autres termes, une Amicale CNL59 est l'échelon local de la CNL dans le Nord.** Elle a pour but de :

- **Défendre les intérêts des locataires** localement face aux bailleurs (publics ou privés).
- **Informer et conseiller** les locataires sur leurs droits et devoirs.
- **Aider les locataires** à résoudre leurs litiges avec les bailleurs.

- **Représenter collectivement** les locataires et des bailleurs auprès des instances locales.
- **Agir pour l'amélioration des conditions de logement** et du cadre de vie.
- **Créer du lien social** entre les locataires au niveau local.

Pour les habitants d'un même secteur, ville ou quartier, une Amicale CNL est donc un point de contact privilégié pour obtenir de l'aide, des informations et un soutien dans leurs démarches en tant que locataires.

**La CNL59, fédération du Nord, vous forme et vous aide à mettre en place votre amicale.**

Pour créer une Amicale CNL (Confédération Nationale du Logement), voici les étapes clés, souvent initiées par les locataires eux-mêmes :

1. **Réunir un groupe de locataires motivés** : L'initiative vient généralement d'au moins deux personnes désireuses de défendre les droits des locataires dans leur résidence ou quartier.
2. **Contactez la Fédération départementale de la CNL** : Une fois le groupe formé, il est essentiel de prendre rendez-vous avec un représentant de la fédération départementale, bien souvent, le président. Il expliquera en détail le rôle et les missions d'une Amicale.
3. **Adhésion et accompagnement** : La fédération fournira l'aide nécessaire pour toutes les démarches administratives de création et de déclaration officielle de l'amicale. C'est à ce moment-là que l'adhésion des différents membres est formalisée, permettant à l'Amicale de démarrer en bénéficiant du soutien de la fédération, de ses formations et de ses outils.

En résumé, les locataires se regroupent, contactent la CNL pour être accompagnés, puis formalisent leur association pour agir efficacement.

**Demandez directement conseil à : [contact@cnl59.fr](mailto:contact@cnl59.fr)**